

— LES RIBAUD.— *Une idylle de 37*. Par le Dr. Choquette. Montréal, Eus. Sénécal & Cie, imprimeurs-éditeurs. Voilà un nouveau roman canadien qui a fort bonne mine. Il nous paraît très bien écrit. Nos félicitations à l'auteur, M. le Dr. Choquette.

— PALMARÈS DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL. Merci pour cet envoi.

CHRONIQUE DU MOIS

Au bas de la gravure représentant le monument de Champlain, publiée dans la livraison de septembre de *L'Enseignement Primaire*, le nom du sculpteur, M. Chevré, a été bien involontairement omis. M. Chevré a droit à la reconnaissance de tout le pays pour l'avoir doté d'une œuvre réellement artistique.

Aux dernières élections des officiers généraux de la communauté des Sœurs de la Providence de Montréal, la révérende Mère Marie Antoinette a été élue supérieure générale en remplacement de Mère Marie Godefroy, qui a occupé ce poste important pendant 12 ans.

Les 21 et 22 juillet dernier, les instituteurs acadiens se sont réunis en convention générale, à Miscouche. Le programme de cette réunion comprenait plusieurs articles concernant *l'enseignement du français*.

Un récent ouvrage publié en France : *Les religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat*, par une religieuse qui signe *Mme Marie du Sacré-Cœur*, donne lieu depuis quelques semaines à une intéressante controverse entre plusieurs catholiques en vue de notre ancienne mère-patrie. Mgr l'évêque de Nancy s'oppose fortement au projet de Mme du Sacré-Cœur—projet de fondation d'une école normale destinée à la meilleure formation des religieuses enseignantes. D'autres favorisent l'idée de la novatrice.

L'évêque de Meaux se préoccupe d'élever un monument à Bossuet, son illustre prédécesseur. Un comité s'est formé à ce sujet, la présidence est donnée à Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française, dans le but d'élever une statue à celui "dont la gloire, comme dit Sainte-Beuve après Joseph de Maistre, est devenue une des religions de la France."

Invités à faire partie de ce comité, NN. SS. les archevêques de Québec et de Montréal ont répondu par une lettre d'adhésion-très éloquente.

Le monument de Bossuet sera inauguré en 1904, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de l'illustre pontife qui a porté si haut l'éloquence de la chaire, la magnificence de l'expression, la noblesse de la pensée et l'essor que l'inspiration religieuse seule peut faire prendre au génie humain.

D'après un rapport de M. l'abbé A. A. Cherrier, ptre, surintendant des écoles catholiques du Manitoba, la somme de \$9,866.37 a été distribuée, du 1er janvier au 31 décembre 1897, aux écoles paroissiales des localités françaises de cette province. M. l'abbé Cherrier termine son rapport en disant : "Ces chiffres sont une éloquente démonstration de l'étendue du bien qu'il a été possible de faire au milieu de nous par le moyen des aumônes de nos co-religionnaires des provinces de l'Est. Ils prouvent aussi la gravité des torts commis à notre égard par les lois de 1890 et de 1894."

Le 2 août 1898 restera un beau jour dans les annales du Lac St-Jean. Une jolie démonstration dont l'idée revient à M. Jos. Girard, député du Lac St-Jean, a eu lieu ce soir-là, à l'embouchure de la rivière Metabetchouan. On y a planté une grande croix pour commémorer l'érection, il y a deux cents ans, c'est-à-dire en 1676, de la première chapelle des Jésuites.

L'Exposition provinciale qui vient de se terminer à Québec a eu un succès complet. L'honorable sénateur Landry, président de la compagnie de l'Exposition, mérite les félicitations de tous.